



Débat public dans le libournais

Le 21 mai 2026, le Conseil Territorial de Santé de la Gironde (CTS 33) et le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) ont organisé à Libourne un débat public consacré à deux enjeux majeurs qui traversent notre système de santé : l'accessibilité temporelle aux soins et le virage domiciliaire.

Les organisateurs ont choisi la méthode de la conférence inversée. Inspiré du principe de la classe inversée, elle permet de recueillir les représentations, expériences, conceptions, idées comme des savoirs empiriques et de libérer la parole des usagers, ce qui est au cœur de la démocratie en santé. Les participants expriment leur accord, leur désaccord ou leurs incertitudes par rapport à différentes affirmations proposée par l'animateur. En donnant la priorité aux questionnements des citoyens, elle permet de construire le débat à partir des réalités vécues sur le territoire, d'apporter des réponses collectives et de mieux faire connaître les ressources du territoire. Comme le rappelle Yvon Le Yondre, président du CTS 33, les préoccupations des habitants trouvent souvent des réponses, mais celles-ci restent parfois insuffisamment connues.



Animation assuré par Mr Michel Chapeaud
Président de la CSDUSS



TRIBUNE

M. Yvon Le Yondre, président du CTS 33
Mme Bénédicte Motte, Directrice de la Délégation Départementale 33 de l'ARS
M. Jacques Quinio, Vice-Président chargé de la Politique Personnes Âgées au CDCA 33
M. Romain Doste, Vice-Président du Conseil Départemental 33 en charge des Personnes Âgées.

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie et le Conseil Territorial de Santé de Gironde vous convient au débat public :

VOTRE SANTÉ VOUS INTÉRESSE, nous aussi !

Quels sont nos choix aujourd'hui et demain ?

JEUDI 21 MAI 2026

🕒 14h00 - 16h30

📍 Salle des Charruads,
54 rue Max Linder, Libourne

Un débat public
ouvert à toutes et
tous sur inscription



2. Virage domiciliaire

- Bien vieillir à domicile
- Prévention des fragilités
- Adaptation du logement
- Lutte contre l'isolement
- Accès aux droits

1. Accessibilité temporelle

- Accès aux soins de premiers recours
- Permanence de soins
- Urgences
- Organisation de la médecine de ville



Scannez ou cliquez pour vous inscrire
ou par téléphone : 06 89 73 37 11



Cette rencontre constitue la première initiative portée conjointement par le CTS 33 et le CDCA. Dans un contexte marqué par les difficultés d'accès aux soins et les enjeux liés au vieillissement de la population, ces deux instances ont souhaité ouvrir un espace de dialogue avec les habitants du territoire car ils partagent "à peu de choses près, les mêmes préoccupations pour nos concitoyens". En réunissant citoyens, professionnels, élus et institutions, elles ont souhaité croiser les regards sur des enjeux qui se situent au croisement de la santé et de l'autonomie. Cette complémentarité s'est retrouvée dans la composition de la tribune, réunissant des acteurs de santé intervenant à différents niveaux sur ces questions.



L'accès aux soins constitue aujourd'hui l'une des principales préoccupations des citoyens. Difficulté à trouver un médecin traitant, délais d'attente pour consulter un spécialiste, recours aux services d'urgence ou encore évolution de la médecine de ville : ces questions, qui traversent l'ensemble du territoire national, prennent une résonance particulière en Libourne, où les **enjeux** de santé évoluent sous l'effet du vieillissement de la population, de l'augmentation des maladies chroniques et des inégalités territoriales d'accès aux soins.

Afin d'engager le dialogue, trois affirmations ont été soumises aux participants.

“ Aujourd’hui si j’ai besoin de soins sans urgence, mon accès à un professionnel est coordonné. ”

“ Aujourd’hui si j’ai une urgence médicale, il est simple de savoir où m’adresser. ”

“ Demain je serai soigné comme je le suis aujourd’hui. ”

Les échanges ont révélé un contraste intéressant entre les expériences des usagers et celles des professionnels de santé. Si les premiers ont largement évoqué les difficultés rencontrées sur l'accessibilité temporelle, les seconds ont apporté un éclairage sur les transformations profondes que connaît aujourd'hui la médecine de ville : départs à la retraite, nouvelles attentes des jeunes praticiens, féminisation de la profession ou encore évolution des modes d'exercice. Des intervenants ont rappelé que l'une des solutions apportées est l'exercice coordonné avec le développement des Communautés Professionnelles Territoriales de Santé (CPTS) et les Maisons de Santé Pluriprofessionnelles (MSP). Le débat a montré que cette coordination est perçue inégalement selon les territoires et l'expérience des usagers.

L'exercice coordonné désigne un mode d'organisation dans lequel plusieurs professionnels de santé, médicaux et paramédicaux, s'associent pour travailler de manière concertée, autour d'un projet de santé partagé et dans une logique de coordination des parcours de soins.

Pour en apprendre plus, cliquez ici ➡

L'accessibilité temporelle désigne la possibilité d'accéder à une réponse de santé adaptée au moment où le besoin se présente, en identifiant le professionnel ou le service compétent selon l'heure, le jour et la situation.



La question des urgences a mis en évidence une difficulté largement partagée : savoir vers quel professionnel ou quel service se tourner en fonction de sa situation. La distinction entre urgence ressentie et urgence médicale, rappelée par la directrice départementale de l'ARS, a suscité de nombreuses réactions et montré que les repères ne sont pas toujours clairement identifiés. Cette réflexion a souligné l'importance de mieux informer et accompagner les citoyens afin qu'ils puissent identifier le bon interlocuteur au bon moment et mobiliser les ressources adaptées à leur besoin.



Le virage domiciliaire vise à répondre aux défis du vieillissement de la population en favorisant le maintien de l'autonomie et l'accompagnement dans le lieu de vie choisi. Les échanges ont toutefois rappelé que cette évolution ne peut être pensée de manière uniforme. Dans un contexte de transformation de l'offre de soins et de pénurie de professionnels, elle suppose d'anticiper les fragilités et d'adapter les réponses aux réalités de chaque parcours de vie.

Afin d'engager le dialogue, trois affirmations ont été soumises aux participants.

“ Demain, nous vieillirons tous à domicile. ”

“ Les aides nécessaires au maintien à domicile sont disponibles. ”

“ Je serai moins seul en restant au domicile. ”

Le débat a également mis en lumière les coûts liés à l'adaptation du cadre de vie et de l'accompagnement avec l'avancée en âge. Adapter son logement, financer une aide à domicile, une mutuelle ou certains accompagnements représente une charge qui n'est pas supportée de la même manière selon les situations. Cette réalité interroge la capacité de chacun à choisir librement son parcours de vie et met en lumière les inégalités qui peuvent en découler.

La discussion a également permis de confronter les regards des usagers et des professionnels. Si les EHPAD restent souvent associés à une perte d'autonomie, ces derniers ont rappelé leur évolution vers de véritables lieux de vie, ouverts sur leur territoire. Cette réflexion a conduit à dépasser l'opposition entre domicile et établissement pour envisager un véritable parcours de vie, dans lequel le maintien à domicile, l'habitat partagé, la résidence autonomie ou l'EHPAD constituent des réponses complémentaires, adaptées aux besoins et aux choix de chacun. Elle met également en lumière le rôle essentiel des aides à domicile qui, par leur proximité avec les personnes âgées, occupent une place privilégiée pour repérer les situations d'isolement.

Cette approche suppose une meilleure coordination entre les acteurs du territoire afin de rendre les parcours plus lisibles et d'orienter les personnes vers les ressources adaptées. Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)*, le Service Public Départemental de l'Autonomie (SPDA) et le Centre Local d'information et de Coordination (CLIC) contribuent à cette dynamique en facilitant l'information, l'accompagnement et la participation des personnes âgées aux décisions qui les concernent. Ces orientations font écho au Manifeste Grand Âge de la CRSA Nouvelle-Aquitaine, qui défend une approche coordonnée du vieillissement, fondée sur la coopération entre les acteurs et la valorisation de la parole des aînés.

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA) de la Gironde est une instance consultative qui émet des avis (obligatoires et auto-saisines) et des recommandations sur les politiques du vieillissement et du handicap dans les domaines variés comme l'accès au soins, le maintien à domicile, l'aide aux aidants.

Plus d'informations ici ➡

Découvrez le manifeste de la CRSA:
Faire du Grand Âge un atout pour
notre société



Au-delà des spécificités de chaque thématique, les échanges ont fait émerger plusieurs enjeux communs qui invitent à repenser les parcours de santé et d'autonomie à l'échelle du territoire.

Des parcours mieux coordonnés

L'accès aux soins comme le bien vieillir reposent sur une meilleure coordination entre les acteurs de la santé, de l'autonomie et les territoires.

Une information plus lisible

Mieux faire connaître les ressources existantes afin de permettre aux usagers d'identifier le bon interlocuteur et les dispositifs adaptés à leurs besoins

L'accessibilité physique

Garantir des solutions de proximité et de mobilité adaptées pour permettre à chacun d'accéder aux soins et aux services d'accompagnement.



Encourager une responsabilité citoyenne

Encourager les usagers à s'informer, à adopter les bons réflexes et à devenir pleinement acteurs de leur santé.

Agir en prévention

Promouvoir le maintien en bonne santé et prévenir l'apparition des fragilités tout au long de la vie.



Avant cette journée, 1 quart des personnes déclaraient connaître moyennement ou pas du tout le sujet. Les autres déclaraient connaître bien voir très bien le sujet.

Cette conférence a permis d'approfondir certaines thématiques :

 **37%** ont identifié des points clés ou des conseils pratiques utiles

 **37%** comprennent mieux le sujet

 **16%** savent désormais où trouver des informations fiables concernant le sujet

[bilan complet ici](#)

Cette expérimentation confirme l'intérêt de créer des espaces de dialogue réunissant habitants, professionnels, élus et institutions autour d'enjeux de santé partagés. La mobilisation des membres du CODEV* du Libournais témoigne de l'intérêt des citoyens pour ces démarches participatives. Les échanges ont également renforcé les liens entre le CTS 33 et le CDCA 33, ouvrant la voie à de nouvelles actions communes en faveur de la démocratie en santé.

En amont de la rencontre, le **Conseil de développement (CODEV) du Libournais** a été associé à la préparation du débat. Cette instance de démocratie participative, composée de citoyens et d'acteurs du territoire, a permis d'identifier les préoccupations des habitants qui ont guidé le choix des thématiques abordées. En intégrant cette expression citoyenne dès la conception de l'événement, cette démarche illustre concrètement la démocratie en santé, en associant les citoyens avant même l'ouverture des échanges. Comme l'a souligné Jacques Quinio, cette rencontre traduit également une volonté commune d'aller vers la population.

Decouvrez le CODEV ici